



## Syndicat d'Accueil du Transport Aérien

Le 13 mars 2014

### **Lettre ouverte à la CGT : Atteinte à l'intégrité physique d'une militante CGT au sein de la fédération des transports CGT !**

Avant hier matin, 11 mars 2014, des membres du SATA (Syndicat d'Accueil du Transport Aérien) avaient organisé une réunion dans le bureau du transport aérien de la fédération des transports afin de préparer une rencontre avec le directeur de MEA (Middle East) pour la négociation du protocole électoral. Le Siège du SATA se situe dans les locaux de la fédération des transports et se réunit là-bas depuis 10 ans.

Le bureau du transport aérien situé au deuxième étage du bâtiment C au Siège de la CGT à Montreuil est le seul endroit dédié au SATA.

Mahchid Modjaverian, ancienne Secrétaire Générale et membre de la Commission Exécutive Fédérale est arrivée une demi-heure avant le début de la réunion. Cette réunion devait se dérouler en présence de Florence Passarella, secrétaire générale du SATA et de Karine Monségu, secrétaire générale adjointe.

Mahchid s'est installée dans le bureau à 10h. Richard Jaubert, membre du bureau fédéral est alors entré en disant à Mahchid « **tu n'as rien à faire ici, on ne veut pas de toi** ». Il a été suivi par Véronique Francès, membre du bureau fédéral, qui s'est exprimée en ces termes « **Carmen (secrétaire administrative) a fait une erreur en te confiant les clefs du bureau, casse-toi** ». Mahchid a répondu qu'elle ne partirait pas, qu'aucune raison ne justifiait pareil traitement. Véronique Francès s'en est alors prise physiquement à Mahchid en lui attrapant le bras gauche, en la poussant de sa chaise et du bureau. Après avoir constaté que Mahchid résistait elle a appelé le service de sécurité du bâtiment pour la sortir des locaux.

Après les mises à l'écart, les campagnes de rature au Congrès, le licenciement d'un militant, certains dirigeants fédéraux passent à la violence morale et physique.

Quatre salariés du service de sécurité sont arrivés sur les lieux ainsi que Sébastien Davy, trésorier de la fédération des transports.

Richard Jaubert a dit aux membres de la sécurité que la fédération avait écrit à Mahchid pour lui signifier qu'elle était exclue de la fédération des transports et qu'elle était interdite de locaux. Richard Jaubert a prétendu que cette décision avait été prise lors de la commission exécutive du 20 février 2014. Cela est un propos mensonger puisqu'il n'y a eu ni vote, ni courrier adressé à Mahchid. De plus, ceci est anti-statutaire.

Trois personnes de la sécurité ont quitté l'étage, refusant de faire descendre Mahchid. Un seul est resté dans le bureau. Sébastien Davy a alors saisi le bras de Mahchid en lui disant « **tu ne me connais pas** », tout en la malmenant et en la poussant hors du bureau jusqu'aux ascenseurs. Patrick Noszcowicz a été témoin silencieux. Le Monsieur de la sécurité a accompagné Mahchid jusqu'à la sortie du complexe.

Il est désolant de constater que, trois jours après la journée d'action du 8 mars pour les droits des femmes (dont le point 8 du tract confédéral est la lutte contre les violences faites aux femmes), de telles violences puissent être exercées par des permanent-e-s de la CGT sur une militante CGT de très longue date (30 ans), au Siège même de son syndicat !

C'est inadmissible et insupportable.

Karine Monségu était en ligne avec Mahchid au début de l'agression. Elle a entendu les acteurs de cette scène sommer Mahchid de quitter les lieux avant de s'en prendre à elle manu-militari.

Florence Passarella et moi-même avons récupéré Mahchid à l'extérieur. Elle était en état de choc et en larmes. Son bras gauche lui faisait mal ainsi que l'arrière de sa tête.


Karine Monsegu a alors alerté le secrétariat national du syndicat CGT Air France. Mahchid a été accompagnée chez un médecin généraliste qui a procédé à un examen clinique et a constaté plusieurs contusions ainsi qu'un état d'anxiété important. Il a prescrit des médicaments et des examens complémentaires. Il a estimé que Mahchid devait être placée en ITT, interruption temporaire de travail.

Une plainte a été déposée au commissariat de police.

Le SATA condamne sans appel ces actes.

Puisque nous ne pouvons plus accéder à nos locaux de travail sans être agressé(e)s et que la fédération des transports cherche par tous les moyens à nous exclure, cela depuis trois ans, une question s'impose : comment pouvons-nous travailler dans ces conditions ? Nous souhaitons continuer à militer pour les salarié(e)s au sein de la CGT. Nous cherchons une autre forme d'organisation et de rattachement pour nous permettre de consacrer toute notre énergie à la défense des salarié(e)s et pour faire face aux attaques des directions des entreprises contre la CGT.

Ce débat sera porté lors de notre prochaine réunion avec les représentants des différentes entreprises du SATA.

Florence Passarella   
Secrétaire générale du SATA  
Déléguée syndicale à Open Sky  
Déléguée du personnel

Karine Monségu   
Secrétaire générale adjointe du SATA.  
Elue à la commission exécutive fédérale (FNST)  
Elue au comité de groupe européen Air-France/KLM  
Elue au comité centrale d'entreprise d'Air-France  
Elue secrétaire adjointe du comité d'établissement Siège et Supports d'Air-France.  
Elue déléguée du personnel.

Copies :

Thierry Lepaon, secrétaire général de la CGT  
Miguel Fortea, secrétaire de la CGT Air-France  
Jérôme Vérité, secrétaire général de la fédération des transports  
Sophie Binet, secrétaire confédérale, responsable égalité H/F  
Céline Verzeletti, membre de la commission exécutive confédérale, responsable égalité H/F  
Michèle Loup, association des élues contre les violences faites aux femmes  
Ernestine Ronay, Présidente de l'observatoire des violences faites aux femmes  
Association féministe contre les violences au travail  
Anne-Cécile Mailfert, Présidente de l'association « Osez le féminisme »